

MODALITES DE L'AIDE FINANCIÈRE

Merci de contacter au préalable l'AS UCA pour vérifier votre éligibilité aux défraiements de compétitions FFSU

- Les défraiements s'effectuent à partir des niveaux interrégionaux
- Les justificatifs de défraiement doivent impérativement être transmis avec la demande (**tickets de caisse, factures**) :



ticket de carte bancaire ≠ justificatif

- Joindre la convocation à la compétition (ou tout autre document attestant de la présence du licencié à la compétition, avec surlignage des noms et prénoms)
- Déposez votre demande dans la boîte aux lettres de l'AS UCA, ou au bureau du SUAPS (conservez une copie pour vous)
- Le défraiement se fait par chèque commun, à venir récupérer au SUAPS dès réception de l'email de confirmation

- **Hébergement (nuit + petit déjeuner)**

25€ maximum par nuitée, petit déjeuner inclus et jusqu'à deux nuitées, lorsque les compétitions se déroulent sur plusieurs jours et/ou que l'éloignement le justifie.

- **Restauration**

10€ maximum par repas, à raison de 2 repas maximum par jour.

- **Déplacements**

Le CRSU prend à sa charge les frais liés aux déplacements (frais d'essence). Conservez vos factures, et transmettez-les à l'adresse :

Campus Universitaire des Cézeaux, 7 place Vasarely, CS 60026 - 63178 Aubière Cedex / ffsuclermont-fr@wanadoo.fr